

## Rapport Moral 2012

L'année 2012 a été riche en opérations culturelles dans l'espace public. Le rayonnement géographique de nos actions a été concrétisé et sera maintenu, développé. Nos opérations inscrites dans l'espace public continuent de stimuler les curiosités et l'intérêt d'un large public mais aussi celles d'un public d'ordinaire éloigné des pratiques culturelles. L'ensemble de nos actions a facilité l'accès aux pratiques artistiques et culturelles pour une quantité de personnes considérable, nous sommes facteurs de cohésion sociale. Cela a également contribué à encourager l'activité créative et économique de nos adhérents participants. Nous avons contribué aux dynamismes de plusieurs communes investies en valorisant des sites et en générant de l'activité.

La subvention de 2500 € de la Ville de Nîmes, l'aide à l'emploi d'APS, les partenariats avec l'Association Cours Julien, Le Citadingue & les étudiants d'Euroméditerranée, le festival " Etang d'arts " & l'association Lumin'Arts, La Baleine qui dit vagues, les radios Nova, France Bleue & Chérie FM, l'asso. Camapa, l'appui des bénévoles, le travail des membres du bureau et celui des salariés, l'engagement de tous les adhérents, les accords avec les Offices du Tourisme & municipalités de Lourmarin, Nîmes, Cotignac, Les Baux de Provence, Nice, Manosque, Aigues-Mortes, Le Castellet & Marseille et nos fonds propres nous ont permis de poursuivre notre programme. Nous les remercions tous.

31 jours de marchés ont été proposés aux adhérents sur 9 communes et 13 sites. L'opération de « TOTALE-GRAPHIE » a été réalisée malgré un nombre d'exposants jugés à posteriori trop réduit. L'opération du « SNAC » (Salon Nocturne d'Art Contemporain) événement artistique extérieur, a été annulée faute de subventions, nous souhaitons en effet l'appui des pouvoirs publics afin de pouvoir payer des honoraires pour frais d'exposition aux participants. Pendant plusieurs années, il est à rappeler que notre association Marquage avait supporté seul l'ensemble des frais. Nous avons renouvelé une demande pour l'occupation du hall du CG pour la tenue d'un Grand Marché de Noël des Créateurs en décembre. Après plusieurs mois d'attente et de nombreuses relances, le CG13 (Conseil Général) nous a répondu négativement.

L'ensemble des communes investies : Lourmarin, Nîmes, Cotignac, Les Baux de Provence, Nice, Manosque, Aigues-Mortes, Le Castellet & Marseille sont favorables à la pérennité de nos propositions. L'octroi d'une subvention municipale pour notre opération sur Nîmes nous a permis de proposer des démonstrations et des ateliers créatifs et de rétribuer les créateurs intervenants, une partie du montant de cette subvention a été affectée au fonctionnement général de l'association. De manière générale, la recherche de partenaires financiers publics et privés est encore trop infructueuse. Nous avons noté des efforts de certains services municipaux marseillais que nous remercions, malheureusement nous avons toujours à déplorer certaines lenteurs administratives & certaines facéties politiciennes qui aboutissent à des refus pour l'occupation d'espaces publics : Parc Borély, Place Bargemon, Cours H. d'E. d'Orves. Economiquement, pourtant il s'agit d'opérations positives tant pour les adhérents exposants que pour les commerces alentour. Aussi en terme d'image, les retombées sont également très positives pour les secteurs investis. Exposants, Partenaires et Publics s'accordent sur la qualité des opérations. Boris Bardonneau a été embauché, il a entre autres en charge les aspects administratifs de la structure, son poste a été créé suite au départ de Karine Basset. Un concours pour la création du visuel pour le marché de décembre à Marseille a été organisé. Le comité après concertation et vote a sélectionné le gagnant qui a été rétribué à hauteur de 333 €. Nous avons fait imprimer affiches et cartes en nombre.

La valeur du projet Marquage n'est pas remise en cause. Nous souhaitons pérenniser nos actions et les développer.